

L'IMPORTANCE DES JUGES ET DES JEUNES JUGES DANS LES COMPÉTITIONS D'ATHLÉTISME**S C ABBEVILLE Athlétisme**

Abbeville – 24 Janvier 2026

**L'INSÉPARABLE
DUO D'AMIS
PIERRE DENIZOT
FLORENTIN DOLIQUE
ET
LEUR COÉQUIPIÈRE
NOÉMIE LEFEVRE
3 JEUNES DU SCAA
INVESTIS
DANS
LA FONCTION DE JUGE
DANS LES
COMPÉTITIONS**

L'athlétisme est un sport qui repose sur des règles précises, une organisation rigoureuse et un esprit d'équité. Si les athlètes sont au cœur des compétitions, leurs performances ne pourraient pourtant pas être reconnues sans la présence indispensable des juges. Qu'ils soient expérimentés ou jeunes juges en formation, leur rôle est fondamental : l'organisation d'une compétition d'athlétisme nécessite de nombreux juges, sur plusieurs épreuves simultanément. Sans bénévoles engagés, et notamment sans jeunes juges, les compétitions ne pourraient tout simplement pas avoir lieu. Leur rôle est donc aussi essentiel que celui des athlètes et des entraîneurs.

Les jeunes juges, un rôle clé pour l'avenir... et le présent

Les jeunes juges occupent une place de plus en plus importante dans les clubs. En s'engageant dès le plus jeune âge, ils découvrent l'athlétisme sous un autre angle et participent activement à la vie sportive du club.

Leur présence permet de compléter les équipes de juges et d'assurer le respect des quotas imposés désormais par la Fédération Française d'Athlétisme (FFA) lors des compétitions.

Former et accompagner des jeunes juges, c'est non seulement préparer l'avenir de l'arbitrage, mais aussi garantir, dès aujourd'hui, la possibilité pour les clubs de continuer à participer aux compétitions dans les règles.

Florentin Dolique, Pierre Denizot, et Noémie Lefèvre 3 jeunes juges exemplaires au SCAA

Ces 3 jeunes juges volontaires méritent d'être particulièrement mis à l'honneur : Florentin, Pierre et Noémie, officient depuis plus d'un an avec une grande assiduité sur les compétitions, faisant preuve de sérieux, de motivation et d'un véritable engagement bénévole.

Leur investissement régulier permet au club de fonctionner correctement et d'être en règle avec les équipes de juges exigées par la FFA. Grâce à leur présence, le SCAA peut engager ses athlètes en compétition en toute conformité, évitant ainsi toutes pénalités ou restrictions liées au règlement.

Leur engagement est un exemple pour les autres jeunes du club et une réelle richesse pour son avenir. C'est donc tout naturellement, lors des derniers Championnats indoor Cadets à Masters qui se déroulaient à Amiens, que les 2 Coachs Abbevillois Freddy SERVANT et Jean-Michel DEVISMES ont décidé de les mettre à l'Honneur en leur demandant de monter sur le podium et de leur offrir leurs médailles obtenues lors du concours du saut en longueur.

Une manière pour Freddy et Jean-Michel de symboliser le relais à la nouvelle génération qui s'engage pour l'avenir de l'Athlétisme et du club.